



A Sulniac, le 1<sup>er</sup> juillet 2015

**Chers parents,**

L'**OGEC** (**O**rganisme de **G**estion de l'**E**nseignement **C**atholique) est une association composée de parents d'élèves qui assure le fonctionnement de l'école à 3 niveaux :

- ① **Juridique** : association de loi 1901 chargée d'assumer la gestion d'établissement d'enseignement privé catholique.
- ② **Social** : l'OGEC est l'employeur légal des aides maternelles (ASEM) et du Chef d'établissement (pour le temps consacré à la partie direction).
- ③ **Financier** : l'OGEC a en charge la gestion courante, l'entretien de l'école, le renouvellement des équipements, les investissements mobiliers et immobiliers.

Ses moyens financiers proviennent de trois sources principales :

- ① **fonds publics** : contrat d'association avec la mairie.
- ② **fonds privés** : rétributions des familles, contributions de l'APEL.
- ③ **fonds mixtes** : dons en provenance de particuliers ou d'entreprises, subventions diverses (ex: subvention CODIEC – Comité Diocésain de L'Enseignement Catholique).

Depuis plusieurs années déjà, la commune nous permet (gratuitement) d'occuper une salle au sein de la Maison des associations à titre de classe élémentaire. Cette solution ne peut être que provisoire. Au vu de l'augmentation régulière des effectifs, il a été décidé en Conseil d'administration de l'OGEC de réaliser des travaux d'agrandissement de la salle de motricité et la construction de deux classes supplémentaires, de sanitaires, d'un hall d'accueil et d'un préau. Vous avez pu en consulter les plans d'ailleurs lors de notre dernière porte ouverte.

Ce projet, mûrement réfléchi en concertation avec les membres du bureau et les enseignants, va se concrétiser enfin à partir de cet été. Le dépôt du permis de construire à la Mairie est imminent.

Le montage financier de l'opération d'un coût total de 365 000€ est composé de :

- D'un apport personnel de : 59 000€
- D'une subvention de l'UDOGEC de 38 000€
- D'un prêt à taux zéro de l'UDOGEC de 38 000€
- D'un prêt bancaire à hauteur de 230 000€ sur 20 ans avec un taux de 1.97%

Bien sûr, d'autres frais sont à ajouter à la livraison du projet pour l'équipement des classes, le mobilier scolaire et les coûts pédagogiques. Pour cela, il nous apparaît nécessaire de faire appel à la générosité des parents, des anciens élèves et de tous ceux qui souhaitent participer à la vie de notre école.

L'organisme de gestion de l'École Sainte Thérèse est autorisé par l'administration fiscale à percevoir des dons et d'élaborer à ce titre un reçu fiscal.

Les dons faits à des œuvres ou à des organismes à but non lucratif, d'intérêt général ou reconnus d'utilité publique, ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % des sommes versées dans l'année.

Vous recevrez prochainement le bulletin de présentation et de participation de notre appel au don, n'hésitez pas à en parler autour de vous. Nous vous remercions d'avance de l'œil bienveillant que vous porterez à notre demande.

Si les missions de l'OGEC vous intéressent et que vous souhaitez y participer activement, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès du Chef d'établissement Jean Jacques TUAL. A noter que les membres de l'association se réunissent au rythme d'une réunion par trimestre.

*L'année scolaire se terminant, nous vous souhaitons d'agréables vacances et vous donnons rendez-vous à la rentrée.*

Les membres du bureau de l'OGEC